

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 16735
Numéro SIREN : 899 763 510
Nom ou dénomination : A.D. INSTITUT DE BEAUTÉ

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2024 sous le numéro de dépôt 59775

A.D. INSTITUT DE BEAUTE
S.A.S au capital de 1 500,00 €
267 RUE LECOURBE
75015 PARIS
RSC 899 763 510

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 01/01/2024

Le lundi 1^{er} janvier 2024, à 10 heures, les associés de la société, se sont réunis au siège de la société, sur convocation du président.

L'assemblée est présidée par **Monsieur MAADI Najib** en qualité de président.

Le président constate la présence des associés de la société, à savoir :

Nom et Prénom	Nombre d'actions
Madame MAADI Faiza	150

Total des actions présentes : **150,00 actions** représentant l'intégralité du capital social.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée, les documents suivants :

- La feuille de présence
- Les statuts de la société
- Les récépissés des lettres de convocation
- Le rapport de la gérance
- Le texte du projet des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée

Il précise que les documents prescrits par le code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">* Démission du président* Nomination du nouveau président* Pouvoirs à donner |
|---|

La lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président soumet, successivement, les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

Monsieur MAADI Najib, né le 21/09/2000 à NOYON (60), de nationalité française, demeurant 3 Allée Pierre Lamouroux – 94400 VITRY-SUR-SEINE, **démissionne de son poste de président à compter du 01/01/2024.**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée des associés nomme **Madame MAADI Faiza**, née le 15/07/1987 à NOYON (60), de nationalité française, demeurant 54 bis avenue de la République – 94800 VILLEJUIF, **comme nouveau président de la société, en remplacement de Monsieur MAADI Najib démissionnaire.**

Elle disposera conformément aux statuts des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et de la représenter à l'égard des tiers.

Madame MAADI Faiza déclare accepter ses fonctions de président qui viennent de lui être confiées et déclare n'être atteint d'aucune incapacité ou restriction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat. Ces nouvelles fonctions prendront effet à compter de ce jour le **01/01/2024** sans limitation de durée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée au présent procès-verbal pour effectuer le dépôt et les publications prescrits par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent PROCES VERBAL, qui a été signé, après lecture, par le président et les associés.

Fait à PARIS,
Le 01/01/2024,

En quatre exemplaires,

Nom et Prénom	Signature
Monsieur MAADI Najib	
Madame MAADI Faiza	